que l'auteur ne raconte que des faits dont il a été témoin. Malheureusement, elle ne nous est parvenue qu'incomplète.

GUILLAUME DE POUILLE, historien italien du XIe siècle. Sa vie est inconnue. On a de lui une chronique latine rimée, intitulée : *De rebus Normanorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis* (Rouen 1582, in-4°). Elle a dû être écrite entre 1087 et 1099, et forme une des sources les plus importantes pour l'histoire d'Italie au XIe siècle, car elle renferme le récit des premières expéditions des Normands en Italie jusqu'à la mort de Robert Guiscard.

GUILLAUME DE RENNES, théologien français du XIIIe siècle. Ce n'était qu'un simple frère prêcheur; mais il avait une connaissance profonde du droit coutumier français, et Daunou ne peut assez donner d'éloges à sa *Glose* de la *Somme* de Raymond de Peñaflor, *De pœnitentia et matrimonio*, où il a traité avec beaucoup de science différentes questions, notamment l'usure, la légitimité des enfants, etc. Cette glose a été imprimée dans la seconde partie du *Speculum quadruplex*, de Vincent de Beauvais (Argentinæ [Strasbourg], 1473, 7 vol. in-fol.)

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, philosophe et théologien français, né à Saint-Amour (Franche-Comté) au commencement du XIIIe siècle, mort en 1272. Il était chanoine de Beauvais lorsque ses talents et son éloquence le firent appeler à Paris, où il professa avec un grand éclat la philosophie dans l'école du parvis de Notre-Dame. Guillaume devint ensuite successivement procureur de la nation de France auprès de cette école, recteur et enfin syndic de l'Université de Paris. Ce fut lui qui, de concert avec Robert de Sorbonne, fonda la célèbre congrégation qui prit le nom de ce dernier, et dont il devint un des premiers docteurs. Malgré le mérite de ses ouvrages, l'éminent professeur serait oublié depuis des siècles, s'il n'avait joué un rôle dans une querelle soulevée, vers le milieu du XIIIe siècle, entre les prêtres séculiers et les dominicains relativement au droit d'enseigner. Ces derniers, profitant de l'interruption momentanée des cours de l'Université de Paris, se firent donner une chaire de théologie et une autre de doctrine, qu'ils conservèrent lorsque l'Université eut repris ses leçons, sans vouloir se soumettre aux statuts de cette dernière. Puis, enhardis par la protection du pape Alexandre IV, ils envahirent toutes les fonctions pastorales, bravèrent l'autorité hiérarchique, élevèrent autant de chaires qu'ils voulurent, exercèrent bientôt une véritable tyrannie sur les maîtres de l'Université, et n'hésitèrent point à se livrer aux plus violentes attaques contre ceux qui s'étaient opposés à leurs empiétements successifs. A la tête de ces derniers se trouvait Guillaume de Saint-Amour, leur adversaire déclaré. Dénoncé par les dominicains au légat du pape, comme ayant écrit un ouvrage contre les moines et le souverain pontife, Guillaume n'eut pas de peine à se justifier; puis, d'accord avec les chefs de l'Université, il écrivit au pape une lettre dans laquelle il exposait les griefs de ce corps contre les dominicains, dont la conduite était devenue intolérable. Mais cette lettre n'eut aucun résultat. Toutefois, le roi de France Louis IX, désireux de mettre un terme à ce conflit, chargea quatre évêques de faire cesser le différend par un arbitrage; et ceux-ci, sur la demande de Guillaume de Saint-Amour, décidèrent que les dominicains conserveraient à perpétuité deux chaires doctorales, à la condition toutefois que ces religieux seraient séparés de l'Université et enseigneraient hors de ses écoles. La querelle paraissait à peu près terminée, lorsque, sur la demande de plusieurs évêques de France, Guillaume fit paraître son fameux livre *De periculis novissimorum temporum* (1256), dans lequel il signalait les abus de tous genres qui s'étaient introduits parmi les religieux mendiants. Cet ouvrage eut un retentissement énorme. Les dominicains s'empressèrent de le déférer à Alexandre IV, qui, cette même année, condamna le traité *De periculis* comme inique, abominable, exécrable, et demanda aux évêques de France d'exiger, sous peine d'excommunication, des maîtres séculiers, la rétractation des opinions émises dans ce traité. Pendant ce temps, Guillaume de Saint-Amour, fidèle gardien des droits de l'Université, se rendait à Rome, non-seulement pour se justifier, mais encore pour présenter au pontife un ouvrage fait par des dominicains : *Evangilium æternum*, et contenant des propositions hérétiques. Admis à prononcer sa défense, il réfuta si bien tout ce qu'on put lui objecter que le pape, irrité, crut devoir lui imposer silence; puis, bien que Guillaume eût été déclaré innocent par le tribunal, il l'exila de France, lui interdit tout enseignement, et le menaça d'excommunication s'il transgressait ses ordres. Le théologien français se retira alors à Saint-Amour, où il resta jusqu'à la mort d'Alexandre IV (1260). Il retourna à cette époque à Paris, y reçut des membres de l'Université et des écoliers un accueil enthousiaste, recommença sa lutte contre les moines mendiants et compléta son livre *De periculis* par un autre, intitulé *Collectiones catholicæ et canonicæ scripturæ*, lequel lui valut une bienveillante lettre du pape Clément IV. Attaqué par tous les historiens des moines mendiants, Guillaume de Saint-Amour a eu également pour adversaires plusieurs de ses contemporains, notamment Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. Ses ouvrages ont été réunis et publiés sous le titre d'*Opera* (Constance, 1632, in-4°).

GUILLAUME TELL. V. TELL.

GUILLAUME DE TRIPOLI, chroniqueur latin, né à Tripoli vers 1220, mort après 1273. Il appartenait à l'ordre des dominicains et prêcha l'Evangile aux Sarrasins, dont il baptisa un grand nombre. Le succès de ses prédications engagea le pape Grégoire X à l'envoyer avec un autre frère prêcheur au kan des Tartares, à la suite de Marco-Paulo; mais les deux moines, effrayés des dangers de leur mission, s'arrêtèrent à Issus en Cilicie. On a de Guillaume de Tripoli un ouvrage manuscrit intitulé : *De statu Saracenorum et de Mahomete, pseudo-propheta eorum et eorum lege et fide*. On en trouve des fragments dans le tome V des *Historiæ Francorum scriptores* de Duchesne.

GUILLAUME DE TYR, historien des croisades, né en Orient (à Tyr ou à Jérusalem), d'une noble famille française, vers 1130, mort vers 1190. Quoique l'historiographe Jean Balée et les auteurs des *Centuries de Magdebourg* l'aient fait Anglais ou Allemand, il paraît certain qu'il était Français d'origine. Nicolas Vignier, rapportant qu'il savait le français, dit que c'était sa langue maternelle; il ajoute qu'il savait de plus le latin, le grec, l'arabe, le syrien et l'allemand. C'est en France probablement qu'il fut élevé; il dit lui-même vaguement que ce fut au delà des mers qu'il étudia les arts libéraux. Les *Centuries de Magdebourg* le font arriver à Tyr en 1131, année qui ne peut être que la date de sa naissance; Guillaume, de son côté, rapporte qu'il étudiait en Europe au moment du divorce d'Amaury, roi de Jérusalem, et d'Agnès de Courtenay (1162). Il fut nommé patriarche de Tyr en 1167, et chargé par Amaury de missions, d'abord à Constantinople, puis auprès de la cour de Rome. En 1174, il fut nommé archevêque, assista en cette qualité au concile de Latran (1179) et disputa, l'année suivante, à Héraclius, le siége archiépiscopal de Jérusalem, devenu vacant. L'archevêque de Césarée, protégé par la mère du roi Amaury, qui l'aimait fort, disent les chroniques, parce qu'il était joli garçon (*biau clerc estoit et par sa biauté l'ama la mère le roi*), triompha des prétentions de son compétiteur, qui alla dénoncer à Rome les vices de cette élection. Le continuateur de Guillaume de Tyr prétend qu'il trouva la mort dans ce voyage, qu'il faudrait placer vers 1180, Héraclius l'ayant fait empoisonner pour se mettre à couvert de ses brigues; mais ce fait est controuvé. En 1188, Guillaume de Tyr vivait encore; il vint en France solliciter des secours de Philippe-Auguste, assista aux conférences de ce prince avec Henri II, à Gisors, et ce fut lui qui leur donna la croix. Sa mort ne peut donc être placée que vers 1190.

Des importants ouvrages historiques composés par Guillaume de Tyr, il ne reste qu'une *Histoire des croisades*, de 1095 à 1184. C'est le récit de tous les faits concernant la terre sainte et la domination des princes chrétiens depuis le concile de Clermont jusqu'à la mort de Baudouin IV. Cette histoire est divisée en vingt-trois livres; Guillaume n'eut pas le temps d'achever le dernier; Hérold, son continuateur, l'acheva et y ajouta six autres livres; un troisième la conduisit jusqu'en 1275, et c'est en cet état qu'on la trouve dans la collection de dom Martène. C'est l'un des monuments les plus intéressants de cette époque. L'auteur, qui n'écrivit guère que ce qu'il avait vu ou ce qu'il savait de première main, fait montre de la plus grande sincérité et d'une impartialité peu ordinaire. Sa connaissance de la langue et des lieux ajoute encore à l'intérêt de l'ouvrage. Publiée et traduite plusieurs fois, notamment en français par de Préau (1574, in-fol.) et en italien (Venise, in-4° 1562), l'*Histoire des croisades* figure aussi dans la collection Guizot (tomes XVI et XVII).

GUILLAUMES, bourg de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. N.-O. de Puget-Théniers, sur la rive gauche du Var; pop. aggl., 436 hab. — pop. tot., 1,156 hab. Restes de fortifications. Ancien château fort très-considérable, entouré de terrasses et de rochers escarpés.

GUILLAUMET (Tanneguy ou Thévenin), chirurgien français, né à Nîmes, mort vers 1630. Il était protestant, et fut chirurgien de Henri IV. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages d'une médiocre valeur scientifique, entre autres : *Traité sur les plaies d'armes à feu; Traité de la maladie nouvelle appelée crystalline* (Lyon, 1611); le *Livre des ulcères, selon la doctrine nouvelle* (1611), etc. Il a laissé manuscrit un *Journal* des principaux événements des troubles civils et religieux de son temps, de 1573 à 1601.

GUILLAUMIN (Gilbert-Urbain), éditeur français, né à Couleuvre, près de Moulins (Allier), en 1801, mort à Paris en 1864. Orphelin dès l'âge de cinq ans, il fut élevé par un oncle, qui s'attacha à lui faire contracter les habitudes du travail. En 1819, il vint chercher fortune à Paris, et entra d'abord dans une maison de commerce; bientôt après il entreprit lui-même le commerce de la librairie. Dès que le succès eut couronné ses premiers efforts, il se fit éditeur et s'attacha surtout aux publications qui présentaient un caractère politique et libéral. De 1835 à 1839, il fit paraître le *Dictionnaire du commerce et des marchandises*; puis la *Collection des principaux économistes*, l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique*. En 1844, il transporta sa librairie du passage des Panoramas dans la rue de Richelieu. Nous citerons encore, parmi les ouvrages importants dont il a été l'éditeur : le *Dictionnaire de l'économie politique*, la *Bibliothèque des sciences morales et politiques* (près de 100 vol.), et le *Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*. Sa mort, en 1864, a été une véritable perte pour les amis de la science économique, dont il était « le centre de ralliement, » selon l'expression de Richard Cobden.

GUILLAUMISTE s. m. (ghi-llô-mi-ste). Hist. Partisan de Guillaume III d'Angleterre : *Les* GUILLAUMISTES *et les jacobites*.

GUILLAUMOT (Charles-Axel), architecte, né à Stockholm de parents français en 1730, mort en 1807. Il étudia son art à Paris, puis à Rome, où il remporta, en 1750, le premier prix d'architecture, parcourut ensuite le royaume de Naples, l'Angleterre, l'Espagne, y servit quelque temps, en qualité d'officier, dans les gardes wallonnes, et retourna en 1754 à Paris, où il se fixa. Depuis cette époque, il devint successivement ingénieur en chef de la généralité de Paris (1761), membre de l'Académie royale d'architecture (1773), contrôleur des bâtiments du roi (1777), directeur de la manufacture des Gobelins (1789), intendant général des bâtiments, jardins, arts et manufactures royales, et premier architecte du roi. Parmi les travaux exécutés par cet architecte, nous citerons les casernes de Courbevoie, de Saint-Denis, de Ruel, de Joigny; le château de Sauvigny, celui de Brosse, près de Montereau; le palais abbatial de Vézelay, en Bourgogne. Il a fait exécuter sous divers quartiers de Paris des travaux importants. Guillaumot a publié quelques ouvrages bien écrits, notamment : *Considérations sur l'état des beaux-arts à Paris, particulièrement sur l'architecture* (1802, in-8°); *Considérations sur les connaissances et les qualités nécessaires à un architecte* (in-8°); *Essai sur les moyens qui constituent la beauté essentielle en architecture* (1802, in-8°).

GUILLAUMOT (Auguste-Alexandre), graveur français, né à Paris en 1812. Elève de F. Lemaître, dont il fut aussi le collaborateur vers 1844, il se fit remarquer, en 1845, par le *Porche sud de la cathédrale de Chartres* et par quelques fragments des ruines de Ninive. La haute élégance, la pureté rare du trait donne à ses gravures une valeur véritable. En s'éloignant du faire ordinaire des graveurs, qui s'occupent plus des détails que de l'ensemble, l'artiste obtint des résultats surprenants. En 1849, il publia ses *Sculptures françaises au XIIIe siècle*. Ce travail fait avec soin est d'un grand intérêt archéologique et révèle un dessinateur de premier ordre. Le *Panorama d'Oran*, exposé en 1852, mérite la même attention. La *Statuaire de la cathédrale de Reims* fut très-remarquée à l'Exposition de 1855. Citons, entre autres choses excellentes de cette époque, le *Parc de Marly*, d'après le dessin original fait sur nature par lui-même. Doublé déjà d'un architecte érudit, le graveur se révèle ici paysagiste distingué. Au Salon de 1857, il exposa une belle *Sainte-Chapelle*, d'après un dessin de M. Adams. En 1864, M. Guillaumot se signala comme aquarelliste dans sa *Vue restaurée de la demi-lune de l'ancien parc de Marly-le-Roi;* c'est un grand paysage architectural. On trouve, dans les galeries particulières et dans le commerce, des *Vues* en grand nombre : *Vues de Perse, Vues de Ninive* et des monuments les plus curieux d'Europe. On connaît aussi l'excellente publication, *Promenades artistiques dans Paris et ses environs*, qui paraît depuis 1857, et où M. Guillaumot a popularisé la plupart des chefs-d'œuvre archéologiques que les spécialistes pouvaient seuls apprécier avant les travaux de notre graveur. Parmi ses dernières œuvres, nous citerons : *Stalles du chœur de la cathédrale d'Auch* (1866); *Couronne patriarcale du trésor de Moscou*, et des *Paysages* (1868); quatre gravures représentant le *Château de Marly-le-Roi* (1869), etc. Ces belles planches, dont quelques-unes sont de véritables monuments, ont valu à l'artiste une notoriété sérieuse, qui le place au nombre des premiers graveurs de l'école moderne. — Claude-Nicolas-Eugène et Louis GUILLAUMOT, frères du précédent, se sont fait connaître comme graveurs sur bois. Ils ont exécuté, dans le *Dictionnaire d'architecture* de M. Viollet-le-Duc, des planches remarquées plus d'une fois au Salon. Ils ont été récompensés en 1855, 1857 et 1863. Le mérite de leurs reproductions consiste surtout dans l'heureuse imitation des gravures de M. Auguste Guillaumot.

GUILLEBAUD (Pierre), également connu sous le nom de **Pierre de Saint-Romuald**, historien français, né à Angoulême en 1585, mort à Paris en 1667. Il quitta sa ville natale, où il était chanoine, pour se rendre à Paris. Bientôt après, il entra dans la congrégation des feuillants (1615), et passa le reste de sa vie à composer des ouvrages qui attestent à la fois une grande érudition et un manque d'esprit critique. On y trouve des particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. Les principaux sont : *Hortus epitaphiorum selectorum* ou *Jardin d'épitaphes choisies* (Paris, 1648); *Trésor chronologique et historique, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable et de plus curieux dans l'Etat depuis le commencement du monde jusqu'en l'an* 1647 (Paris, 1642-1647, 3 vol. in-fol.); *Historiæ Francorum seu chronici Ademari epitome* (Paris, 1652, 2 vol.), traduit en français par l'auteur et publié la même année. Gondi, archevêque de Paris, condamna cet ouvrage comme renfermant plusieurs assertions injurieuses envers les papes et les conciles.

GUILLEBERT DE METZ, historien français, né vers 1355, probablement à Metz. « Au XIVe siècle, dit M. Leroux de Lincy, la nation allemande était nombreuse à l'Université de Paris; Guillebert y vint sans doute pour étudier; des circonstances qui nous sont inconnues l'y fixèrent; ce qui est certain, c'est qu'il y avait de longues années qu'il habitait la capitale quand il a composé son livre. Un des motifs qui m'engagent à voir en lui un élève de l'école de Paris, ce sont les éloges qu'il ne manque pas de faire des maîtres qui s'y sont rendus célèbres dans la première moitié du XVe siècle, tels que Gerson, Jacques Legrand, Pierre d'Ailly, Pierre Le Roy, Gilles-sous-le-Four et plusieurs autres. » Le livre dont parle M. Leroux de Lincy, qui l'a publié chez Aubry, en 1855, est la *Description de Paris au XVe siècle*. Les dix-neuf premiers chapitres sont des compilations dépourvues d'intérêt. C'est au vingtième seulement que commence la partie originale du livre. Il donne de précieux renseignements sur le Paris d'alors, concernant surtout les maisons du pont Notre-Dame, les églises et les rues de la Cité, le Palais, la Sainte-Chapelle, l'Hôtel-Dieu, le cimetière des Innocents et les rues de la rive droite. Mais ce n'est pas tout, comme le fait remarquer son savant éditeur : « Tous les rangs de la société sont tour à tour passés en revue, depuis les rois et les empereurs qui venaient à Paris pour se distraire, jusqu'aux mendiants que Guillebert porte au nombre formidable de 80,000. Dans cette revue, les sciences, les arts, les lettres ne sont pas oubliés : des noms déjà connus s'y trouvent, tels que ceux de Flamel, de Gerson et de Christine de Pisan; mais ce qui n'est pas moins curieux, ce sont des noms de savants, de musiciens, de scribes, d'artisans de toute sorte, dont jusqu'ici l'on n'avait pas même soupçonné l'existence à cette époque. » C'est M. Bonnardot qui a, pour ainsi dire, découvert Guillebert de Metz. Il en a parlé le premier, en décembre 1845 et janvier 1846, dans le *Bulletin de l'Alliance des arts*. La Bibliothèque royale de Bruxelles possède le manuscrit de la *Description de la ville de Paris;* il porte la date de 1434.

GUILLEDOU s. m. (ghi-lle-dou; *ll* mll. — altérat. probable de *guilledin*, qui a signifié cheval hongre. Le mot *courir*, dont *guilledou* est toujours accompagné, favorise cette supposition. Selon Ménage, ce mot vient de *gildonia*, société, coterie; selon Johanneau, du celtique *kildro*, errant, vagabond; d'autres font de *guilledou* une corruption de *aiguillette*, dans *courir l'aiguillette*, périphrase qui a à peu près le même sens que courir le *guilledou*. V. AIGUILLETTE). Pop. Mauvais lieu; n'est usité que dans l'expression *Courir le guilledou*, Fréquenter les mauvais lieux :

Jupiter au lit il trouva,
Avec dame Junon sa femme,
Qui souvent lui chante sa gamme;
Car souvent, moins sage que fou,
Il va *courir le guilledou*.

SCARRON.

— Nom donné à d'anciennes associations de viveurs établies en Allemagne, et dont quelques-unes subsitent encore.

GUILLELMIN, INE adj. (ghi-llèl-main, i-ne; *ll* mll.). Hist. Qui a rapport à quelqu'un des princes appelés Guillaume ou à quelque autre personnage de ce nom : *La branche* GUILLELMINE *de Bavière*.

— s. f. Ordonnance de François Ier, rédigée en 1539 par Guillaume Poyet, et qui introduisit l'usage du français dans les actes judiciaires, jusque-là rédigés en latin.

GUILLEMAIN (Charles-Jacob), auteur dramatique français, né à Paris en 1750, mort dans la même ville en 1799. C'était un écrivain honnête, laborieux et fort savant, puisqu'il possédait onze langues. Il mourut pauvre, après avoir produit près de quatre cents pièces de théâtre pour la Foire et les boulevards. Guillemain faisait vivre, par son travail assidu, ses trois sœurs, auxquelles il laissa pour tout héritage quelques manuscrits dont elles ne purent tirer aucun parti. Voici une liste des principales compositions scéniques de cet auteur estimable : *A bon vin pas d'enseigne* (Paris, 1781, in-8°); l'*Amant de retour* (1780, in-8°); *Amour et Bacchus au village; Annette et Basile* (1785, in-8°), pièce qui fut représentée en premier lieu sur le théâtre de Beaujolais, où elle eut plus de cent représentations; en 1793, elle reparut sous le titre du *Nid d'oiseau* ou *Colin et Colette; Boniface Pointu et sa famille* (1782, in-8°); les *Bonnes gens* (1783, in-8°); le *Bouquet de famille;* le *Café des Halles* (1784, in-8°); *Churchill amoureux* ou la *Jeunesse de Marlborough* (1785, in-8°); l'*Enrôlement supposé* (1781, in-8°), mis en vaudeville par Mignon (1799, in-8°); *Gracieuse et Percinet*, en trois actes; le *Mariage de Janot*, trois actes (1783, in-8°); les *Sans-Culottides*, ou les *Vertus, le génie, le travail et les récompenses* (an II); *Encore Esope* (an III); le *Porteur d'eau;* la *Rose et l'épine;* le *Vannier et son seigneur* (1783, in-8°); *Alexis et Rosette* (1786, in-8°); l'*Auberge isolée; Encore des bonnes gens;* les *Emigrés à Spa;* le *Nègre aubergiste*. Ces quatre dernières pièces furent jouées au théâtre du Vaudeville.

GUILLEMAIN (Michel-Jacques-Laurent-Germain), général français, né à Autun (Saône-et-Loire) en 1788. Il sortit de l'Ecole polytechnique dans l'arme du génie, fit partie de l'armée d'Allemagne comme lieutenant de sapeurs (1809), puis passa en Espagne, où il se distingua à Tortose, à Tarragone, à Valence, fit, avec le grade de capitaine, la campagne de 1815, et entra, en 1817, dans l'état-major du génie à Lille. Promu chef de bataillon en 1828, lieutenant-colonel en 1834, il dut, trois ans plus tard, le grade de colonel à la façon brillante avec laquelle il commanda le corps du génie au siége de Constantine. De retour en France, M. Guillemain a été successivement nommé commandant en second de l'Ecole polytechnique (1841), directeur des fortifications à Saint-Omer (1844), maréchal de camp (1846), et inspecteur général pour l'arme du génie (1847). Il fait, depuis 1853, partie du cadre de réserve.

GUILLEMARDET (Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée), homme politique français, né en 1765, mort à Moulins vers 1808. Il exerçait la médecine à Autun, lorsque la Révolution, dont il adopta avec chaleur les idées rénovatrices, vint à éclater. Nommé membre de l'administration départementale de Saône-et-Loire, il fut élu par la suite député à la Convention, où il siégea parmi les montagnards, et vota la mort de Louis XVI. Après la chute de Robespierre, Guillemardet se rangea dans le parti des thermidoriens, et reçut la mission de se rendre dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre, pour y poursuivre les terroristes. De retour à la Convention, il demanda l'établissement de l'impôt en nature, le libre exercice des cultes, etc. Il fut réélu au conseil des Cinq-Cents et se montra le zélé partisan du Directoire, prit part à la journée du 18 fructidor, fut nommé, en 1798, ambassadeur en Espagne. Bonaparte, devenu premier consul, le rappela, et lui donna successivement la préfecture de la Charente-Inférieure et de l'Allier (1806). Peu de temps après, il fut atteint d'aliénation mentale.

GUILLEMEAU (Jacques), chirurgien français, élève de Riolan et d'Ambroise Paré, né à Orléans vers 1520, mort à Paris en 1613. Il fut chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, et attaché au service de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Guillemeau était habile dans toutes les branches de l'art, et avait acquis, surtout comme accoucheur, une grande réputation. Il guérissait les anévrismes en liant d'abord l'artère au-dessus et au-dessous de la tumeur, et en ouvrant ensuite ou en extirpant le sac. Ce savant praticien était très-versé dans la connaissance des belles-lettres et des langues anciennes. On a de lui un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite un remarquable traité *De la grossesse et accouchement des femmes* (1609, in-8°). Ses diverses productions ont été réunies et publiées sous le titre de *Œuvres de chirurgie* (Paris, 1598-1612, in-fol.).

GUILLEMEAU (Charles), chirurgien français, fils du précédent, né à Paris en 1588, mort dans cette ville en 1656. Il suivit la même carrière que son père, devint premier chirurgien du roi, puis se fit recevoir docteur en médecine (1626), et fut élu, en 1634, doyen de la Faculté de Paris. C'est à ce titre qu'il soutint pendant dix ans les prérogatives de sa compagnie contre les médecins de Montpellier, qui refusaient de reconnaître la prééminence de la Faculté de Paris. Au sujet de cette querelle, soulevée par le docteur Courtaud, de Montpellier, et à laquelle mit fin un arrêt du parlement de Paris en faveur de la Faculté de cette ville, Guillemeau a publié de nombreux écrits, pleins de verve et d'esprit, mais aussi d'injures contre ses adversaires. Nous citerons de lui : *Ostomyologie*, ou *Discours des os et des muscles* (Paris, 1615); *Aphorismes de chirurgie* (Paris, 1622). Parmi ses écrits polémiques, nous nous bornerons à en mentionner un, d'une extrême virulence, dont le titre barbare commence par ces mots : *Margarita scilicet e sterquilinio et cloaca Leonis...* (Paris, 1655, in-4°).

GUILLEMEAU (Jean-Jacques-Daniel), érudit français, né à Niort en 1736, mort dans la même ville en 1823. Il étudia la médecine, voyagea en Angleterre et en Italie, joignit à la culture des sciences celle des lettres et des langues anciennes et modernes, devint chirurgien militaire, puis se fixa dans sa ville natale, où il s'adonna à la pratique de son art. En 1793, Guillemeau devint maire de Niort, et fit preuve d'un véritable patriotisme pendant la guerre civile qui désola la Vendée. C'est lui qui fonda l'Athénée de sa ville natale. En mourant, il laissa plus de 3,000 volumes à la bibliothèque de Niort. Guillemeau a écrit un assez grand nombre d'ouvrages, aujourd'hui oubliés, et, pour la plupart, restés manuscrits.

GUILLEMEAU (Jean-Louis-Marie), médecin et naturaliste français, neveu du précédent, né à Niort en 1766, mort vers 1850. Reçu docteur à Montpellier, au moment où éclatait la Révolution, il revint dans sa ville natale plein d'enthousiasme pour les idées nouvelles, fut élu bientôt après procureur de la commune, devint médecin des hôpitaux (1793), et quitta Niort cette même année pour entrer dans le service des armées. Par la suite, il revint à Niort, où il reprit la pratique de son art, et fut un des fondateurs de la Société de médecine. On a souvent confondu avec son oncle ce médecin, qui a également composé de nombreux écrits. Les principaux sont : *Coup d'œil historique, topographique et médical sur la ville de Niort et ses environs* (Niort, 1793); *Essai sur les minéraux et les fossiles des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne* (Niort, 1798); *Histoire naturelle de la rose* (Niort, 1800); *Calendrier de Flore des environs de Niort* (Niort, 1801); *Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des Deux-Sèvres* (Niort, 1806, in-8°); *Constitutions médicales et météorologiques de la ville de Niort et de ses environs* (3 vol. in-8°); *Tableau de la vie des champs* (1840, in-8°); *Météorologie élémentaire* (1846, in-8°).

GUILLEMET s. m. (ghi-lle-mè; *ll* mll. — du nom d'un certain *Guillemet* selon les uns, de l'imprimeur *Guillaume* suivant les autres). Gramm. Sorte de double petit crochet («) que l'on place avant et après des paroles citées textuellement, et même, en certains cas, au commencement de chaque ligne et à la fin de la citation.

— **Encycl.** Typogr. Les *guillemets* sont des signes destinés à distinguer les citations du texte ordinaire. On met, au commencement de la citation, un *guillemet* ouvrant («), et on la termine par un *guillemet* fermant (»). Suivant le *Manuel de l'imprimeur* de Momoro, ce mot viendrait d'un nommé Guillemet, qui s'en est servi le premier; l'*Encyclopédie* Roret ajoute que c'est en 1546 que le *guillemet* fit pour la première fois son apparition dans les impressions typographiques.

Nous allons donner les principales règles ordinairement suivies pour la disposition des *guillemets*. Toute citation doit être indiquée par un *guillemet* ouvrant et terminée par un *guillemet* fermant. Toute citation dans une citation doit être guillemetée au long, c'est-à-dire que chaque ligne de cette seconde citation doit commencer par un *guillemet*. Dans les passages guillemetés au long, on doit mettre la même espace à chaque *guillemet* du commencement des lignes, que celles-ci soient larges ou serrées. Ceux qui se trouvent dans l'intérieur prennent l'espacement de la ligne où ils se trouvent. « Il est d'usage, dit M. Théotiste Lefèvre, de tourner à droite la pointe des *guillemets* ouverts et continus; ainsi, dans les passages guillemetés au long, chaque ligne prend le *guillemet* ouvert («), et celui qui termine le passage guillemeté a seul les pointes tournées à gauche. » Cet usage nous paraît, ainsi qu'à M. Frey, complétement irrationnel; aussi le *Grand Dictionnaire* ne l'a-t-il pas adopté, et, dans toutes les citations guillemetées au long qu'il contient, le lecteur pourra remarquer que la partie concave des *guillemets* regarde la marge. « Dans quelques ouvrages du siècle dernier, dit l'*Encyclopédie* Roret, on voit le *guillemet* continu les extrémités tournées à gauche, avec cette particularité fort remarquable qu'il prend place en dehors de la justification, à la marge extérieure de gauche dans les pages verso, et à la marge extérieure de droite dans les pages recto. » C'est avec raison que cet usage a été abandonné, car il exigeait soit une rentrée soit un blanc additionnel aux lignes non accompagnées de *guillemets*. « Bien qu'une citation ne soit pas guillemetée au long, continue M. Théotiste Lefèvre, il faut, lorsqu'elle comporte plusieurs alinéas, répéter le *guillemet* à chacun d'eux; mais on ne le ferme qu'à la fin du dernier. Lorsque, dans les passages guillemetés, il y a des alinéas en tête desquels se trouvent des interlocuteurs ou des tirets les représentant, des points suspensifs ou des numéros d'articles, le *guillemet* se place toujours le premier. Le *guillemet* fermé se met après la ponctuation, mais il doit précéder la source. Exemple : « Si je le sais, que les dieux me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr tous les jours. » (Tacite, *Annales*, liv. VI, n° 6.) Lorsque, dans le corps de passages guillemetés au long, il se trouve quelque membre de phrase explicative ou des tirets indiquant simplement le changement d'interlocuteur, il ne faut mettre de *guillemet* ni avant ni après; mais si le tiret indique la séparation de plusieurs passages cités, le *guillemet* se ferme et se rouvre avant et après chaque tiret. Si le passage cité commence par une voyelle et est amené par un mot dont la dernière lettre s'élide, il conviendrait, malgré l'usage reçu, de placer le *guillemet* entre ces deux mots et sans espace. » La ponctuation se place soit avant, soit après le *guillemet* final, suivant qu'elle s'applique à la phrase ou à la partie de phrase dans laquelle le passage guillemeté se trouve introduit, ou bien qu'elle porte uniquement sur ce passage.

Les Anglais remplacent les *guillemets* par deux virgules retournées; dans la phrase traduite de Tacite que nous avons citée plus haut, ils eussent guillemeté ainsi : " Si je le sais, que les dieux me fasssent périr... " La méthode française nous paraît préférable et plus élégante. Là où nous mettons des lettres italiques, pour les titres d'ouvrages, pour les citations en langues étrangères, les noms de navires, etc., les Anglais conservent les caractères romains et emploient les *guillemets*, ou plutôt les virgules retournées.

Dans les tableaux, dans les prix courants et dans les autres ouvrages où se trouvent des chiffres alignés en colonnes, on fait usage de *guillemets*. Tantôt un *guillemet* final tient lieu d'un ou de plusieurs zéros, tantôt il indique que les nombres manquent. Quel que soit d'ailleurs l'usage auquel on le destine, il faut que la force d'œil du *guillemet* le rende perceptible, sans qu'il tranche désagréablement avec le caractère dont il fait partie. Cette condition est surtout essentielle lorsqu'on emploie ce signe, dans les colonnes de chiffres, pour remplir les vides causés par l'absence d'une ou de plusieurs sommes partielles.

GUILLEMETÉ, ÉE (ghi-lle-me-té; *ll* mll.) part. passé du v. Guillemeter : *Citation* GUILLEMETÉE.

GUILLEMETER v. a. ou tr. (ghi-lle-me-té; *ll* mll. — rad. *guillemet*). Marquer de guillemets : GUILLEMETER *un passage*.

— *Guillemeter au long*, Marquer de guillemets à toutes les lignes : *Il faut* GUILLEMETER AU LONG *les citations qui se trouvent dans d'autres citations*.

GUILLEMÉTIEN s. m. (ghi-lle-mé-ti-ain; *ll* mll.). Hist. relig. Membre d'une secte fondée au XIIIe siècle par Guillemette, illuminée qui se donnait pour le Saint-Esprit incarné.

GUILLEMETTE, visionnaire bohème. V. GUILLEMINE.

GUILLEMIN (Nicolas-Alexandre), littérateur français, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) en 1789. Il étudia le droit, devint, en 1823, avocat au conseil d'Etat, vendit sa charge après la révolution de Juillet et se fit inscrire au tableau de la cour. M. Guillemin a publié des écrits en vers et en prose : les *Chants sacrés* (1834); le *Livre des psaumes* (1838); le *Cantique des cantiques* (1839); le *Souvenir du ciel* (1841); *Jeanne Darc* (1844), poëme en douze chants; *Ruth*, églogue biblique (1846); *Memorandum pour les libertés de l'Eglise gallicane* (1848, in-8°); les *Anges de la Bible* (1854, 2 vol. in-8°); *Dieu, le pape et la France* (1861, in-8°); le *Père Lacordaire dans l'audace et l'humilité de son génie* (1862, in-8°), etc.

GUILLEMIN (Jacques-Antoine), naturaliste français, né à Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or) en 1796, mort en 1842. D'abord élève en pharmacie, il étudia à Dijon, puis à Genève, où il apprit la botanique sous J.-P. Vaucher et de Candolle. De là il se rendit à Paris, y donna, pour vivre, des leçons privées, devint aide naturaliste au Muséum, et professa la botanique à l'institut horticole de Fromont, de 1830 à 1834. En 1838, il reçut la mission de se rendre à Rio-Janeiro, pour y chercher des plants de l'arbre à thé en quantité assez considérable pour qu'on pût faire des essais de culture dans diverses parties de la France, visita les plantations de Rio-Janeiro et celles de Saint-Paul, réunit de nombreux spécimens de bois, de fruits, de résines, de gommes, et débarqua en France, au mois de juillet 1839, avec dix-huit caisses de plantes plus ou moins rares. Pendant le voyage, l'air de la mer et l'absence de lumière avaient détruit plus des deux tiers des plants de thé que Guillemin rapportait avec lui; toutefois, il lui en restait encore quinze cents en bon état à son arrivée. Au commencement de 1842, il se rendit à Montpellier pour y rétablir sa santé altérée, et y mourut bientôt après. On a de lui, outre des articles publiés dans les *Archives de botanique*, dans les *Annales des sciences naturelles*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle*, etc., les écrits suivants : *Recherches sur le pollen* (Paris, 1825, in-8°); *Icones lithographicæ plantarum Australiæ rariorum, decades duæ* (Paris, 1832); *Considérations sur l'amertume des végétaux* (Paris, 1832); *Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur la mission au Brésil ayant pour principal objet des recherches sur la culture et les préparations du thé*, inséré dans la *Revue agricole* (16e livraison).

GUILLEMIN (Alexandre-Marie), peintre, né à Paris en 1817. Ce fut sous la direction du célèbre Gros qu'il apprit l'art dans lequel il devait donner tant de preuves de son talent gracieux, de son esprit ingénieux et charmant. M. Guillemin s'est exclusivement adonné à la peinture de genre. Il a exposé un grand nombre de toiles représentant des sujets naïfs et familiers, ingénieusement composés, traités avec beaucoup d'esprit et d'une couleur vive et fraîche, qui lui ont valu la décoration en 1861. Depuis 1847 surtout, époque où il est entré en pleine possession de son talent, ses œuvres lui ont valu la faveur du public et l'ont placé au rang de nos bons artistes. Nous citerons de lui : la *Poupée malade* (1840); les *Souvenirs de gloire;* la *Lecture pieuse* (1841); le *Billet de logement* (1842); *Dieu et le roi* (1844); *Après l'émigration* (1845); les *Amateurs* (1846); la *Prière du soir* (1847), composition pleine de charme, et qui fut très-remarquée; *Une heure de liberté* (1850); *Souvenirs d'atelier* (1852); la *Petite frileuse;* le *Thésauriseur; Pâques fleuries* (1855); le *Colporteur;* le *Premier pas* (1857); les *Bleus passent;* le *Galant Béarnais*, un de ses meilleurs tableaux (1859); le *Pain bénit; Un tailleur béarnais;* l'*Epervier;* les *Vanneuses d'Ossan;* le *Bénédicité*, son chef-d'œuvre (1861); l'*Image de la Vierge;* l'*Ennemi est mort!* (1863); la *Pie-grièche* (1864); la *Joie au foyer; Orden del señor alcade* (1865); le *Dimanche matin*, petite toile qui figura à l'Exposition universelle de 1867, et qui est pleine d'humour, d'observation, d'un sentiment exquis.

GUILLEMINE ou **GUILLEMETTE**, visionnaire bohème, morte, d'après Moreri, en 1280, d'après Bossi en 1300. Elle quitta la Bohême pour se rendre à Milan, prétendit qu'elle était la fille de Constance, reine de son pays natal, qu'elle avait été conçue miraculeusement comme Jésus-Christ, et qu'elle n'était autre que le Saint-Esprit incarné, envoyé par Dieu pour consommer la rédemption du genre humain. Grâce à son langage d'inspirée, à son extérieur plein d'austérité, Guillemine fit de nombreux prosélytes parmi les femmes et les jeunes gens. Elle réunissait ses adeptes dans une espèce de temple souterrain, avant le lever du soleil. Là, elle exposait sa doctrine, célébrait une sorte de service divin, puis, quand la messe était finie, la lumière de la seule lampe qui éclairait la salle disparaissait sous un boisseau, et les assistants des deux sexes se livraient alors, dans l'ombre, à des actes d'une honteuse lubricité. Depuis cinq ans, Guillemine dirigeait sa secte sans être inquiétée, lorsqu'elle mourut, laissant pour la remplacer une religieuse, nommée Mainfrède Pirovana, et un prêtre, André Saramita, qu'elle s'était adjoints depuis longtemps. Son corps fut porté avec la plus grande vénération dans une église de la ville. On lui attribua le don de faire des miracles, et, comme les offrandes abondaient sur son tombeau, les religieux du monastère de Chiaravalle, fondé par saint Bernard, près de Milan, demandèrent et obtinrent d'avoir chez eux le corps de Guillemine. Six ans plus tard, un marchand de Milan, ayant suivi sa femme qui se rendait à une assemblée de la secte, fut témoin des scènes lubriques qui s'y passaient journellement, et, de concert avec plusieurs maris, dont les femmes étaient dans le même cas, il dénonça les faits à la justice. La secte fut alors entièrement détruite. Le prêtre Saramita et la religieuse Pirovana, condamnés par l'inquisition, subirent le supplice du feu, et leurs cendres furent jetées au vent, ainsi que celles de Guillemine, dont les ossements avaient été brûlés sur le même bûcher.

GUILLEMINÉE s. f. (ghi-lle-mi-né; *ll* mll. — de *Guillemin* bot. fr.). Bot. Genre de plantes, de la famille des caryophyllées, tribu des scléranthées, dont l'espèce type croît au Pérou.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), lieutenant général et diplomate français, né à Dunkerque en 1774, mort en 1840. Il fit toutes les campagnes de la Révolution sous Moreau et Pichegru, fut mis à la réforme, en 1804, sous la prévention de complicité avec ces deux généraux; mais, rappelé au service l'année suivante, il combattit en Autriche, en Prusse et en Espagne, gagna le grade de général de brigade sur le champ de bataille de Rio-Secco (1808), prit part à la guerre de Russie, et devint général de division en 1813. Ce fut lui qui signa avec Blücher, au nom du gouvernement provisoire, la suspension d'armes du 3 juillet 1815, et il remplit ensuite les fonctions de directeur du Dépôt de la guerre, auxquelles l'appelaient ses connaissances étendues en topographie. Rédacteur du plan de la campagne de 1823, il suivit le duc d'Angoulême en qualité de major-général, eut la plus grande influence sur ce prince, à qui il inspira la belle proclamation d'Andujar, reçut en récompense la pairie et l'ambassade de Constantinople, et revint en France en 1831, rappelé pour s'être prononcé avec trop de vigueur contre la Russie. On a de lui : *Campagne de* 1823 (Paris, 1826, in-8°).

GUILLEMITE s. m. (ghi-lle-mi-te; *ll* mll.). Hist. relig. Membre d'un ordre religieux du XIIe siècle.

— **Encycl.** L'ordre des *guillemites* fut fondé, dans la première partie du XIIe siècle, par un solitaire italien du nom de Guillaume, qui mourut en 1157. Ce solitaire avait vécu dans une vallée sauvage appelée *Maleval*, située dans le territoire de Sienne. L'ermitage que ses premiers disciples bâtirent en ce lieu devint le berceau du nouvel institut. Dès le siècle suivant, cette congrégation s'était répandue dans toute l'Italie, en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas. A l'imitation de leur fondateur, les *guillemites* menaient, dans l'origine, une vie très-austère; leurs jeûnes étaient continuels, et ils marchaient pieds nus. Le pape Grégoire IX leur donna la règle de saint Benoît. Vers le milieu du XIIIe siècle, ils eurent des démêlés avec l'ordre des Augustins, qui avait usurpé plusieurs de leurs monastères. En 1256, ces religieux vinrent s'établir à Montrouge, près de Paris, dans la maison des Macchabées. En 1297, le pape Boniface VIII leur donna le monastère des religieux blancs manteaux, dits aussi *servites* ou *serfs de la Vierge Marie*, dont l'ordre